

Sauver le documentaire d'auteur

Marie-Claude Loiselle

Number 114, Winter 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/24642ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Loiselle, M.-C. (2003). Sauver le documentaire d'auteur. *24 images*, (114), 3-3.

Sauver le documentaire d'auteur

Il y a quatre ans paraissait le rapport du comité consultatif sur le long métrage (de fiction), commandé par le ministère du Patrimoine canadien, qui mettait de l'avant ce que ses maîtres d'œuvre voulaient entendre: que le cinéma canadien, plus que jamais florissant, participe activement à la promotion de la culture et du commerce canadiens, et qu'en gros il ne s'agit que de consolider les structures actuelles, et que l'État injecte davantage d'argent — afin que l'on puisse tourner des films de «qualité» encore meilleure, c'est-à-dire à plus gros budget — pour que tout aille pour le mieux dans le «plus beau pays du monde». Quelques mois plus tard, en juin 2000, voyait le jour la phase 1 d'un rapport sur le documentaire, celui-là commandé principalement par les artisans du milieu¹, rapport constitué strictement de données factuelles sur l'évolution du volume de production, des budgets, des structures et sources de financement, de la demande concernant le documentaire au Québec et au Canada depuis dix ans. On y révélait entre autres qu'il se produit ici plus de documentaires que jamais en raison de la multiplication des chaînes spécialisées — quoique les budgets de production soient à la baisse — et que ce sont les séries qui bénéficient de la demande croissante, au détriment surtout du long métrage, pratiquement disparu du paysage. Cependant, cette évaluation froide des données ne disait rien de la réalité vécue par les principaux intéressés, soit les cinéastes, mais surtout ne permettait de faire aucune distinction entre les différentes réalités que recouvre l'appellation trop générale de «documentaire», qui englobe aussi bien les reportages, les séries, que le cinéma documentaire d'auteur.

Or, le 18 novembre dernier était rendue publique la phase 2 de ce rapport sur le documentaire, résultat d'une vaste enquête menée auprès des cinéastes, producteurs et personnes du milieu du documentaire, qui est venue confirmer noir sur blanc ce que beaucoup de gens semblaient dire à mots couverts, et certains (ceux qui se trouvent directement menacés) plus franchement, mais pour se faire rabrouer sans vergogne par l'arrogance du discours institutionnel: c'est-à-dire que le documentaire d'auteur, celui qui a mis au monde notre cinématographie à la fin des années 50, et porté au regard des autres une image de nous, fait entendre une voix, est aujourd'hui gravement en péril. Une donnée parmi d'autres en témoigne de façon flagrante: lors du dépôt des dernières demandes de financement pour le marché francophone, en mars dernier, pas un seul projet de long métrage documentaire n'a été soumis — alors que la télé dicte la règle des 52 minutes —, comme le relevait Monique Simard (porte-parole de l'APFTQ), qui, par ailleurs, dénonçait le fait que le type de productions et leurs conditions de réalisation soient dictés par les cotes d'écoute et les lois du marché. Qu'une productrice, connue principalement pour être à l'origine de nombreuses séries pour la télé, tienne de tels propos alarmistes quant à la survie du documentaire d'auteur, et dénonce sans détour l'utilisation qui est faite des fonds publics à des fins exclusivement mercantiles, en appelant à changer les règles d'un système érigé au seul profit des multiples chaînes de télévision, laisse croire, de toute évidence, que l'inquiétude est aujourd'hui largement répandue; car que

peut tant avoir à gagner quelqu'un dans la position de Monique Simard — ou l'association des producteurs qu'elle représente — à mettre en cause l'actuel système de production du documentaire, système dont elle dépend, elle qui avoue avoir toujours eu peur de parler, se faisant sans cesse rappeler les douzaines de propositions avec lesquelles ses projets seront comparés?

Il faut bien l'admettre, tous ceux qui composent notre milieu cinématographique atomisé, otages d'un système qui infantilise les cinéastes jusqu'à les rendre timorés et soumis, nous ont habitués à tant d'individualisme qu'il est difficile de ne pas garder une certaine dose d'incrédulité quand, tout à coup, on voit des producteurs, des cinéastes s'engager comme mercenaires dans une cause qui ne semble pas clairement la leur. Devant l'absurdité non moins grande du système de production du cinéma de fiction renforcé par Téléfilm Canada, et à sa suite la Sodec, en prenant appui sur les recommandations du rapport sur le long métrage — système conçu selon les seuls critères de performance, atrophiant ainsi sans cesse davantage la part possible de risque, de singularité —, nulle voix ne s'est élevée sinon celle, solitaire et somme toute assez faible, des indépendants. Or, qu'aujourd'hui des associations de réalisateurs et de producteurs, d'un seul et même élan, en appellent publiquement à la formation d'un front commun pour la sauvegarde du cinéma documentaire d'auteur, cela est une première. Bien sûr, on peut se demander si tous ces gens préoccupés par la survie du genre parlent de la même chose, mais quoi qu'il en soit, le seul fait que ces associations se réclament d'un rapport qui indique que «les francophones ne considèrent pas le documentaire d'auteur comme un créneau d'exception, mais plutôt comme le plat de résistance de la production», ne peut, ultimement, que favoriser davantage que dans l'état actuel des choses ceux qui ont une démarche réellement personnelle et singulière.

Pourtant, rien n'est gagné pour autant et cet appel à la coalition n'est que le premier pas d'une longue marche sur un chemin miné, car le rapport de force entre ceux qui mettent aujourd'hui en cause le système de production et les autres à qui profite ce système conçu sur mesure pour eux — c'est-à-dire principalement les télédiffuseurs et les plus importantes boîtes de production qui les alimentent en produits calibrés —, est évidemment on ne peut plus inéquitable. Et puis, on a déjà vu par le passé avec quelle habileté consommée les fonctionnaires des institutions pratiquent l'art de se renvoyer la balle, laissant croire qu'il n'y a personne dans ces enceintes pouvant assumer la responsabilité des règles qu'ils imposent. La coalition des réalisateurs et producteurs, si elle est bel et bien aussi déterminée qu'elle le laisse entendre, aura l'insigne tâche de se faire écouter des principaux maîtres d'œuvre du système actuel (peut-on imaginer qu'ils puissent accepter de s'asseoir tous autour d'une même table?) afin de faire face aux conclusions, limpides et pressantes, du dernier rapport sur le documentaire. Rien n'est plus clair en effet que de la réussite de cette entreprise dépendent les conditions de survie d'un art, d'une voix. D'une *voie* essentielle de liberté pour dire, écouter, regarder, penser le monde. Et s'y engager, le construire. ■

MARIE-CLAUDE LOISELLE

1. Présenté par les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, avec l'appui de l'APFTQ (Association des producteurs de films et de télévision du Québec), l'ARRQ (Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec) et du Caucus (Caucus canadien du film et de la vidéo indépendants), avec la participation financière d'une vingtaine d'organismes, de Téléfilm Canada et de la Sodec, jusqu'aux principales chaînes de télévision, en passant par le caucus représentant le cinéma indépendant.